

RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION

Prestations d'expertise comptable et de gestion sociale

Date et heure limites de réception des offres : **Mercredi 23 septembre 2026
à 18:00**

GIP ALFA CENTRE-VAL DE LOIRE (Groupement d'Intérêt Public)
10 rue Saint Etienne - 45000 ORLEANS

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONSULTATION

Le présent marché a pour objet de confier à un prestataire unique :

- Les prestations d'expertise comptable,
- La tenue et la révision de la comptabilité,
- L'externalisation de la paie et des déclarations sociales,
- L'assistance en matière comptable, fiscale et sociale,
- Le conseil financier et budgétaire,
- L'accompagnement de la Direction et de la gouvernance.

ARTICLE 2 - PROCEDURE

Le présent marché est passé selon une procédure adaptée (MAPA) conformément aux dispositions du Code de la commande publique et en application de l'article R2123-1.

ARTICLE 3 - DUREE DU MARCHÉ

Le marché est conclu pour une durée initiale d'**un an** à compter du **01/01/2027**.

Sauf décision contraire de l'acheteur (délai de prévenance de deux mois), il pourra être **reconduit tacitement 3 fois par période d'un an**, sans que sa durée totale n'excède **quatre ans**.

ARTICLE 4 - CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) contient les pièces suivantes :

- Le cahier des clauses particulières,
- Le bordereau de prix mixtes.

ARTICLE 5 - CRITERES DE SELECTION

Le présent marché sera attribué sur la base de critères pondérés suivants :

- **Valeur technique de l'offre (70 points)**
 - o Compréhension de la mission et connaissance des spécificités d'un GIP de droit privé (30 points) ;
 - o Qualité de l'accompagnement, du conseil et de la méthodologie utilisée pour atteindre les résultats et produire les livrables attendus (15 points).
 - o Organisation de l'équipe, qualité et adéquation des moyens humains alloués à la mission (15 points) ;
 - o Délais d'intervention, disponibilité et outils numériques (10 points)
- **Prix de l'offre (25 points)**

La formule suivante sera appliquée : (Offre la moins disante / Offre analysée) x 30.

- **Critère environnemental (5 points)**

Ce critère sera apprécié au regard de l'offre remise par le candidat et portant sur les modalités d'exécution de la mission permettant de réduire son impact environnemental.

Seront notamment évalués :

- les mesures de limitation des déplacements liés à la mission ;
- les modalités de recours aux outils de visioconférence et de travail collaboratif à distance ;
- les dispositions prévues pour la dématérialisation des échanges et des livrables ;
- les actions visant à limiter les impressions papier ;
- les moyens de suivi et d'évaluation des engagements proposés.

Chaque offre sera notée sur 100 points.

ARTICLE 6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES

Les candidats transmettront leur offre par voie électronique uniquement via le site des marchés publics dématérialisé du GIP Alfa Centre-Val de Loire, à l'adresse suivante : <https://webmarche.solaere.recia.fr>.

ARTICLE 7- DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

ARTICLE 8 - AUDITIONS

Le GIP Alfa Centre-Val de Loire se réserve la possibilité d'auditionner les trois candidats ayant obtenu la meilleure note à l'issue de la phase d'analyse et de notation des offres sur la base des critères indiqués dans l'article 10 du CCP.

ARTICLE 9 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les demandes de renseignements complémentaires seront adressées via le profil acheteur au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Les réponses aux demandes de renseignements complémentaires seront communiquées à l'ensemble des candidats via le profil acheteur dans un délai de 3 jours ouvrés.